



*Rétrospective mandat municipal*

*2020-2026*

# EDITO du Maire

Chères Bessenoises et chers Bessenois,



C'est avec une profonde émotion que je vous présente pour la dernière fois en tant que maire mes meilleurs vœux pour 2026 : des vœux de santé avant tout, de bonheur et de réussite de tous vos projets.

Dans 2 mois environ, vous élirez le nouveau conseil municipal. Je tiens à faire part à chacun d'entre vous de ma profonde gratitude pour votre soutien pendant ces 6 dernières années.

La période a été difficile, nous avons dû subir la pandémie, l'inflation, les crises politiques mais pour autant l'équipe municipale a su mener à bien de beaux projets avec entre autres la sécurisation et l'aménagement de la Brèvenne, la rénovation des bâtiments (la mairie, la bibliothèque, le logement d'urgence), l'installation des toilettes autonettoyantes, l'évolution à 3 reprises de notre PLU, la création de notre Accueil Collectif de Mineurs, la refonte de notre site internet.

Nous avons obtenu de précieuses distinctions comme la 3<sup>ème</sup> abeille du label APICITE, le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie « commune ou territoire rural » aux Trophées des maires du Rhône et de la Métropole pour l'organisation des matinées découvertes, et notre village a été qualifié de Village d'avenir.

Nous avons dû mettre en place des actions concrètes en faveur de la transition écologique comme l'installation de panneaux photovoltaïques, d'une borne de recharge des véhicules électriques, le passage de l'ensemble de notre éclairage public et de l'éclairage des bâtiments publics en LED, le remplacement des plantations d'annuels par des persistants moins consommateurs d'eau.

Nous avons accompagné les associations dans leur quotidien mais aussi pour organiser leurs manifestations exceptionnelles à l'occasion de leurs anniversaires. Vous nous avez fait vivre de belles émotions.

Nous avons participé à vos vies familiales lors des mariages et des parrainages républicains, que de bons moments partagés !

Je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus sincère à l'ensemble de l'équipe municipale, des agents communaux, de la police pluricommunale, des bénévoles qui ont donné de leur temps dans les commissions et à tous ceux qui ont de près ou de loin participé à la vie communale, associative ou économique de notre beau village.

Je vous remercie chaleureusement de m'avoir accordée votre confiance pendant ces 6 années et j'espère avoir été à la hauteur de la fonction.

Je souhaite bien entendu le meilleur à la prochaine équipe municipale qui devra poursuivre les projets en cours (la construction de la salle plurifonctionnelle et l'aménagement du tènement Bernard), ayez toujours à cœur de défendre l'intérêt général, sachez relever les défis, affronter les obstacles et aller de l'avant.

En cette nouvelle année, je fais le vœu que Bessenay continue à être un village où il fait bon vivre et que nous prenions toujours autant de plaisir à être ensemble.

Avec mes respectueuses et amicales salutations.



Comme chaque année désormais, vous trouverez dans les pages qui suivent une rétrospective des actions de la municipalité. Elle porte cette année sur les réalisations de ce mandat 2020-2026, sans pour autant être exhaustive. Tout au long du mandat un ensemble de petits aménagements, entretien, travaux d'amélioration ont été réalisés et ne seront donc pas cités ici.

## • Début de mandat et Covid 19

Les premières semaines vécues à partir de mars 2020 ont été novatrices, autant dans nos vies quotidiennes, nos organisations, que nos réflexions sur nos modes de vie. Chacun a su s'adapter avec plus ou moins de difficultés mais avec de la résilience lors de cette crise Covid-19. Celle-ci s'est prolongée en 2021 mais le Conseil Municipal a su garder le « cap » pour avancer sur les projets du mandat municipal 2020-2026.

## • Urbanisme

L'amélioration de notre habitat a été tout au long du mandat au cœur de nos préoccupations avec le souhait de pouvoir proposer une offre diversifiée de logements pour répondre à toutes vos demandes.

### • Modification n°2 du PLU

La modification n°2 du PLU avait été engagée par délibération le 10 septembre 2019, sous le mandat précédent, aux fins de permettre l'ouverture de la zone AUi des Garelles à l'urbanisation. Suite à l'enquête publique qui s'est conclue par un avis favorable du Commissaire Enquêteur, le conseil municipal a approuvé en septembre 2020 cette modification avec pour objectif l'agrandissement de la zone artisanale des Garelles.

Aujourd'hui, après plusieurs années de travail relatif à l'aménagement de cette extension, la CCPA, en charge de l'aménagement des zones artisanales du territoire, devrait déposer le permis d'aménager dans le courant du premier trimestre 2026.

### • Modification n°3 du PLU

En 2021, le conseil municipal a ensuite souhaité faire évoluer son plan local d'urbanisme pour :

- Mettre à jour l'inventaire des constructions pour lesquelles un changement de destination peut être autorisé en zone agricole,
- Faire l'inventaire des constructions en zone N pour lesquelles les possibilités de changement de destination peuvent être maintenues,
- Maintenir en zone N les possibilités d'extension des constructions existantes et de construction d'annexes, de surfaces modérées,
- Préciser le règlement de la zone agricole afin de permettre l'implantation de tunnels pour le stockage de matériel sous certaines conditions

Après une première phase de travail, aidé par le bureau d'études Atelier de l'aRue, et différentes rencontres avec les Personnes Publiques Associées (Direction Départementale des Territoires, Syndicat de l'Ouest Lyonnais et Chambre d'Agriculture), il a été décidé de compléter cette modification avec les points suivants :

- Apporter un complément dans le règlement pour l'implantation des piscines en zone Ua, Ub, Uh et Nh du PLU
- Extension de la zone NL3 sous le bourg pour une aire de loisirs, avec un encadrement du règlement
- Permettre des extensions ou annexes modérées dans les zones NL,
- Permettre sous condition l'extension des bâtiments et annexes d'habitation en zone N et A,
- Permettre le changement de destination des commerces du hameau de la Brévenne en autorisant toute activité, sauf logement.

L'enquête publique a eu lieu du 12 octobre au 13 novembre 2023. Le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions mi-décembre et le dossier a été soumis à l'approbation du conseil municipal à l'occasion du conseil du 16 janvier 2024.

### • Déclaration de projet rue Marcel Roux

En février 2023, le conseil municipal a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet au PLU afin de permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU du Centre

En décembre 2024, cette déclaration de projet a également été approuvée par le conseil municipal afin que le Clos Henri puisse voir le jour.

Ce projet prévoit la construction de 22 logements (1 logement individuel, 6 logements intermédiaires, 8 logements collectifs et 7 logements sociaux). Le permis d'aménager a depuis été déposé et accepté le 15/07/2025.

- **Propriété Bernard**

**2021** Conventionnement avec EPORA afin d'anticiper la potentielle aliénation de la propriété Bernard.

**2022** Lancement d'une mission avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de préprogrammation.

**2023** Lors de la séance du 12 septembre le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition par EPORA de la propriété au prix de 690 000 €, la rétrocession, à termes, de cet immeuble par EPORA à la commune ainsi que le versement d'une première avance à EPORA à hauteur de 60 000 €. La vente chez le notaire a eu lieu le 14 décembre.

**2024** L'Assistance Technique du Département a été sollicitée pour travailler sur les accès et le CAUE ainsi que les architectes de l'Etat sur l'intégration paysagère du projet dans son environnement. Réalisation également d'une étude par les étudiants de l'Université Lyon 2 dans le cadre d'un projet tutoré.

Grâce à une étude financée intégralement par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le cadre de Village d'avenir et réalisée par le cabinet EGIS, une vision plus fine des possibilités d'aménagement de ce tènement qui devrait permettre la réalisation d'une vingtaine de nouveaux logements tant en réhabilitation qu'en nouvelles constructions a été esquissée. L'ensemble de ces études a permis à EPORA de lancer un appel à projet auprès des promoteurs fin 2025. Les réponses sont en cours d'examen.

Une révision simplifiée de notre PLU est également envisagée pour la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation qui fixera des règles spécifiques de construction et d'aménagement de ce secteur.

- **Ventes terrains Clos de la Chapelle et Les Glycines**

**2024** Dans le but d'obtenir également du financement pour le projet de salle plurifonctionnelle, la vente de deux parcelles constructibles de terrain appartenant à la commune, l'une au lotissement du Clos de la Chapelle et l'autre au lotissement les Glycines a été envisagée et proposée au conseil municipal.

**2025** Après échanges avec un géomètre sur des projections d'implantation d'une maison individuelle sur ces tènements et avec les riverains, le terrain du Clos de la Chapelle a été déclassé du domaine public puis mis en vente en novembre.

Quant au tènement des Glycines, le déclassement a été approuvé à l'occasion du conseil municipal du 09 décembre 2025 et sa mise en vente est imminente.

- **Bâtiments**

- **Salle plurifonctionnelle**

**2020** Faut-il rénover ou reconstruire la salle existante du Prado ou envisager de la délocaliser en un autre lieu de la commune ?

**2021** Après un important travail de définition des besoins, en commission bâtiment puis en recevant les associations, futures utilisatrices du lieu, les premiers contours de ce nouvel espace se dessinent. Un appel d'offres pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est également lancé et un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage retenu.

**2022** Différents chiffrages du projet, soit de réhabilitation de la salle polyvalente en salle culturelle, soit d'implantation sur le terrain « Eurena » ont été réalisés.

Le choix d'implanter le projet sur le terrain « Eurena » est finalement validé.

**2023** Le projet se définit plus précisément ; les surfaces et les coûts se dessinent. Un appel d'offres est lancé pour, cette fois-ci, trouver l'architecte à qui ce projet sera confié. Playtime Architecture a été retenu. Les premières demandes de subvention sont effectuées. Le maître d'œuvre travaille désormais sur les surfaces exactes et les aménagements souhaités.



**2024** Concernant le tènement il convient d'effectuer de nouvelles études de sol pour permettre la construction de cette salle. Enfin, les coûts de cette construction ayant été affinés, les recherches de financement se poursuivent.

**2025** Le permis de construire a été déposé au printemps et obtenu. Les marchés sont publiés fin Novembre.

Des confirmations de financement ont également été obtenues :

- 170 000 € de la part de la Région,
- 270 000 € de la part de l'Etat,
- 80 000 € de la part du Département.

D'autres sont toujours en cours.

#### **Des réunions ont été organisées :**

Tout au long de ce cheminement, des échanges ont été organisés avec les associations pour réfléchir à la conception et établir un cahier des charges des attentes et besoins le plus exhaustif possible à l'occasion de réunions qui ont eu lieu les 26/06/21 et 05/07/21. Puis une nouvelle fois le 05/04/23 pour échanger sur le projet. Mais également avec les riverains, les 27/02/23 et 26/02/25, pour les tenir informés du projet.

#### • **Eglise**



**2023** Les travaux pour l'installation du nouveau paratonnerre ont été réalisés dans le courant du premier semestre.

**2024** Le clocher a fait l'objet de réparations pour un coût de 8000 €. Ces travaux étaient nécessaires pour la remise en service de certaines cloches qui avaient dues être condamnées pour des raisons de sécurité, la vérification et le remplacement de différents moteurs, la mise aux normes de l'armoire électrique de commande et le remplacement de l'horloge mère de programmation dans la sacristie.

#### • **Toilettes publiques**

**2020** La vétusté des toilettes publiques, leur difficulté d'entretien et le temps inhérent à celui-ci ont conduit l'équipe municipale à envisager leur remplacement par ces cellules sanitaires autonettoyantes. Différents contacts ont été pris avec des fournisseurs de toilettes autonettoyantes ainsi qu'avec des collectivités ayant déjà installées ce type de cellule pour connaître leur niveau de satisfaction.

Une réflexion relative au déplacement des toilettes sous la Halle a été engagée en parallèle pour trouver l'emplacement optimal (sachant qu'il était nécessaire d'avoir les réseaux d'eau et d'électricité à proximité et que ces toilettes devaient rester proche de la place du Marché).

**Septembre 2021** Les radiers sont coulés au parc municipal et rue de la mairie et les cellules installées dans les semaines suivantes ; la troisième cellule sanitaire autonettoyante de la Brévenne a été, quant à elle installée en **septembre 2023**.

#### • **Mise en place d'un contrôle d'accès des bâtiments par badge**

Plusieurs phases ont été nécessaires pour l'installation de système de fermeture à badge en vue d'améliorer la sécurité des biens et pour éviter les oublis de fermeture des portes et les intrusions récurrentes.

**2024** Ce système a été installé dans la salle polyvalente, dans les bâtiments école, mairie et Maison des Associations.

**2025** De nouveaux badges ont été installés au Trapèze et sur le bâtiment cantine.

#### • **Travaux de rénovation de la mairie**

**2021** La salle d'honneur de la mairie a été rafraîchie avec le doublage des murs, la réfection du plafond et l'installation de pavés leds et d'écrans pour projeter les documents de travail à l'occasion des différentes réunions qui se tiennent régulièrement dans cette salle mais également des conseils municipaux.

**2022** C'est ensuite l'accueil de la mairie qui a été entièrement repensé avec la réalisation de cloisons qui ont permis d'améliorer les conditions de travail et la confidentialité. Sol et plafond ont également été réhabilités, tout comme l'éclairage, désormais entièrement en led.

- **Réaménagement de la Halle**

L'espace a été réaménagé par le service technique pour devenir un lieu de stockage du matériel communal utilisé par les associations.

**2025** Une cloison a été cassée, la peinture des murs entièrement refaite, des étagères installées ainsi qu'un lavabo avec un cumulus pour l'eau chaude. Du matériel à destination des différentes associations est stocké dans ce lieu pour faciliter les manipulations, à proximité des lieux de manifestations.

- **Ecole**

Divers petits travaux ont été réalisés tout au long du mandat. Ce sont ainsi des cloisons pudeurs qui ont été installées dans les sanitaires des enfants de moyenne section, les rideaux de la salle d'évolution qui ont été remplacés, des films anti-chaueur installés sur différentes portes vitrées de la maternelle et de la classe de CM2. Des changements d'organisation des salles de classe ont été accompagnés par le service technique.

**2023** L'éclairage en leds a été fait au printemps.

- **Bibliothèque municipale**

**2025** Une rénovation a été réalisée avec le remplacement d'une fenêtre, des sols et la peinture des murs, le remplacement de l'éclairage par des pavés leds. Les étagères ont été munies de roulettes pour un déplacement plus facile de celles-ci. Et grâce à l'investissement des bénévoles, l'organisation de cet espace a été entièrement repensé pour un confort optimal des lecteurs/utilisateurs.

- **Logement d'urgence**

**2020** Le logement d'urgence de la rue du Nord a été réhabilité dans le courant du 4ème trimestre. Toutes les tapisseries et les sols ont été enlevés et remplacés; des travaux d'électricité sont venus complétés les travaux qui se sont terminés en tout début d'année 2021. De nombreux dons ont permis de remplacer le mobilier obsolète et de venir équiper cet appartement, régulièrement mis à disposition de personnes en difficulté.

**2025** Une rénovation succincte du logement du 1er étage de la Poste a été effectuée en plus de l'isolation du grenier. Celui-ci est maintenant le logement d'urgence permettant la mise en location du logement rue du Nord.

- **Energie et économie**

- **Installation de panneaux photovoltaïques**

**2024** Installation sur nos bâtiments école et mairie de panneaux photovoltaïques (2 installations de 9 KWC pour un investissement total de 29500 €) dont la production d'électricité sert à alimenter ces 2 bâtiments et dont le surplus est redistribué sur nos autres bâtiments publics (maison des associations et Trapèze). Ceci pour notamment pouvoir diminuer notre facture d'électricité.

- **Eclairage public : rues, bâtiments et complexe sportif**

**2022** Un groupe de travail a été mis en place en octobre pour définir les actions à mener suite aux augmentations importantes des tarifs de l'électricité et à l'économie des consommations qu'il nous faut faire.

C'est ainsi qu'à l'école et autres salles municipales des éclairages en led ont été installés au fur et à mesure.

**2023** Au complexe sportif, de nombreux éclairages ont été remplacés, au foot et au tennis particulièrement.

**2024** Nous nous engageons avec le SYDER qui gère notre éclairage public dans la **démarche performancielle**. Le but est de remplacer tous nos luminaires par des LED et de les équiper d'un système de télégestion qui permet d'avoir une utilisation rationnelle de chaque point lumineux et une plus grande souplesse de modification des programmations. Les luminaires du complexe sportif qui ne s'inscrivent pas dans ce dispositif font également l'objet d'un remplacement par des LED tout comme ceux du stade de foot de la Giraudière.

**2025** Les travaux de remplacement de l'ensemble des luminaires par des leds ont été réalisés à partir de fin juin et se sont terminés au début de l'automne.

Suite à ce changement, le conseil municipal, lors de sa séance du 04 novembre 2025, a approuvé le maintien de l'extinction partielle de l'éclairage public :

\*de 00h00 à 6h00,

\*de 22h00 à 6h00 sur le territoire de La Giraudière du dimanche au jeudi et de 23h30 à 6h00 les vendredis et samedis afin d'harmoniser les horaires avec ceux de la commune de Brussieu, mitoyenne sur ce hameau.

- **Consommation :**

Le remplacement par des leds des éclairages dans différents bâtiments (mairie, école, salle rue du nord...) portent leurs fruits dans la mesure où les consommations diminuent. Des minuteurs ont également été installés en différents endroits permettant de limiter les oublis d'extinction.

## • Structures sportives, loisirs et scolaires/sécurité

### • Complexe sportif Jean Guilloud

**2022** Remplacement de deux buts au foot pour jeu à huit pour un montant de 6000 €.

**2024** En matière de sécurité des personnes, des travaux ont été réalisés sur le sol de 2 terrains de tennis pour un montant de 9500 €. Remplacement de deux nouvelles cages de foot à huit pour 6500 €.

-Un local a été créé pour le stockage du matériel de l'Amicale des Pompiers qui ne pouvait plus stocker son matériel au sein de la caserne.

**2025** Stade de foot : Des travaux de remise en état du terrain avec un défeutrage, un sablage, un décompactage et un regarnissage de la surface ont également été réalisés pour un montant de 8500 €.

## • Cimetière

**Nouveau columbarium** Pour permettre à chacun de toujours avoir le choix entre concession ou case, un nouveau columbarium a été installé à proximité de celui déjà en place, les cases de ce dernier étant presque toutes vendues. Cet investissement s'est chiffré à 9000 €.

**Recyclage des tombes échues** Chaque année, un suivi des tombes est assuré afin de permettre la reprise des concessions échues et leur nettoyage.

**Réorganisation de l'entretien** avec le passage régulier des Brigades Natures afin de pallier aux difficultés rencontrées suite à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

## • Manifestations

Tout au long de l'année différentes manifestations ont été proposées.

**Mai** : Fleurs et Arts/Printemps des Arts

**Fin août/début septembre** : Vogue

**Octobre** Banquet des aînés

Sauf en 2020, suite à la crise sanitaire, nous nous sommes adaptés, réinventés ! Nous avons choisi exceptionnellement cette année-là de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés mais d'offrir un « cadeau surprise » à tous les inscrits par les membres du Conseil Municipal, l'occasion d'échanger, de créer du lien.

**Octobre** rose et semaine bleue

**Décembre** : Téléthon



## • CCAS affaires sociales

### • Logement d'urgence

La commune est propriétaire de deux logements, un situé au 15 rue du Nord et le second au 2 impasse de la Poste. Le logement situé au 15 rue du Nord était utilisé depuis de nombreuses années comme logement d'urgence.

**2022** : Pour faire face à un besoin ponctuel, la commune a mis à disposition du CCAS le logement de la Poste pour un accueil d'urgence.

L'expérience a montré qu'un seul logement d'urgence suffit à couvrir l'essentiel des besoins rencontrés sur la commune.

**2025** : Le conseil municipal décide :

- Laisser à disposition du CCAS le logement situé au 2 impasse de la Poste pour accueillir les familles qui en seraient privées de façon impromptue et temporaire,
- Ne plus mettre à disposition du CCAS le logement situé au 15 rue du Nord.

- **Dispositif Un P'tit temps**

La solidarité a encore été développée en 2025 avec la mise en place, à compter du 13 janvier, du dispositif « **Un P'tit temps** » sur les communes de Bessenay, Bibost, Chevinay, Courzieu et St Julien s/Bibost. Ce dispositif gratuit vise à faciliter l'entraide et le lien social auprès de personnes qui en ont besoin : des personnes vieillissantes et d'autres qui sont momentanément en difficultés et ceci pour 3 types de services :

- Des visites de convivialité à domicile (jouer aux cartes, apporter des livres),
- La mobilité de proximité à pied ou en voiture (aller à la bibliothèque, au marché ...),
- Et les petits services pour faciliter le quotidien (rentrer les pots de fleurs, changer une ampoule ...).

Les premiers retours font état d'un nombre de bénévoles importants pour peu de bénéficiaires sur notre commune à ce jour. Alors besoin d'aide, n'hésitez pas à vous inscrire !

- **Aide et soutien aux personnes en difficulté**

-Des liens de collaboration ont été développés avec plusieurs associations du territoire, la Maison du Rhône, les bailleurs sociaux et l'ADMR.

-**2022** Aide à l'Ukraine : Une collecte de dons a eu lieu en mars avec l'aide de bénévoles.

-**Depuis 2023** Subvention exceptionnelle : chaque année une subvention d'un montant de 250 € est octroyée suite à une catastrophe naturelle ; cette subvention a été attribuée cette année-là aux sinistrés de l'Aude.

- **Equipements informatiques**

- **Mairie**

**2021** Deux écrans ont été installés dans la salle du Conseil pour permettre de visualiser plus facilement les documents jusqu'alors proposés en version papier.

**2023** L'installation de la fibre et le remplacement des postes téléphoniques ont été réalisés au secrétariat de la mairie. Pour une meilleure organisation, chaque agent administratif a une ligne directe et un standard automatique a été mis en place.

- **Ecole**

**2021** : 18 ordinateurs fixes ou portables neufs ont été acquis pour les classes de l'école Les Echaras..

- **Associations**

Des échanges avec les associations ont eu lieu régulièrement et des demandes ponctuelles permettent de régler des problèmes de locaux, d'organisation, etc.

**Le rendez-vous annuel « planning » avec les associations** pour caler toutes les dates des manifestations de l'année à venir et proposer à toute la population un dépliant : le Pick' rendez-vous.



**Forum des associations** Le forum des associations sur la place, le 1<sup>er</sup> samedi de septembre. Il rencontre toujours un vif succès.



**Rencontres annuelles des associations** selon un planning donné ou plus récemment selon le besoin. Les échanges sont constructifs, cela permet à chacun de partager les points positifs mais aussi les problématiques rencontrées.

**Subventions aux associations** Chaque année celles-ci sont proposées au Conseil Municipal pour une aide ponctuelle ou plus régulière. A noter que les locaux municipaux sont gratuits pour les activités de chacune d'elles. Seule une location minimale, contribuant à participer aux frais de fonctionnement, est demandée pour les organisations d'événements.

## ● **Promotion du village, communication**

- **Tout au long du mandat différents supports ont vus le jour ou ont été améliorés.**

**2020 Panneau lumineux sur la place** Il a été remplacé pour une meilleure lisibilité, plus de simplicité d'utilisation et surtout une meilleure transmission des informations, en couleur, avec illustrations possibles, pour un montant de 16 596 €.

**Un dépliant des commerces de Bessenay** a été réalisé au moment du Covid. Il est réactualisé régulièrement.

**Un dépliant répertoriant les agriculteurs** a été créé avec les communes de Bibost et Saint Julien sur Bibost.

**2023 Panneaux d'information** : Installation dans les massifs devant le parc municipal de 3 panneaux d'information. N'hésitez pas à les consulter et découvrir le patois de la cerise par exemple.

**Pick'infos** Ce document propose le Compte rendu de chaque conseil municipal mais aussi, il voit la vie en couleurs. Il traite de différents thèmes, environnement, agriculture, vie économique, associative..., pour mieux connaître, se connaître et informer. Les articles Pick'infos sont gérés par la commission communication mais peuvent également être rédigés avec les personnes concernées.

**Site internet** Une revue complète a été faite pour une approche plus moderne et plus intuitive.

**Réseaux sociaux** La commune est toujours sur Facebook mais également sur Instagram.

**Panneau Pocket** Une application qui permet à tous de rester en contact avec l'actualité communale, associative... avec son seul téléphone. Celle-ci est utilisée par la Mairie mais aussi par les associations qui demandent de communiquer sur leurs manifestations.

**Pick' rendez-vous** pour le planning annuel des manifestations communales et associatives.

**Pick'asso** déjà existant sous le mandat précédent, il permet à tout un chacun de connaître les associations bessenoises.

**2025 Panneaux commerces** Ceux-ci ont été installés à La Brévenne et au village. La création s'est faite en collaboration avec les commerçants.



- **Concours photos**

Ils ont été organisés pour le label APICITE et pour la carte de vœux 2024

- **Création d'une balade « Les balcons de la Brévenne »**

**2022** Un travail avait débuté sur la création d'une carte regroupant plusieurs randonnées sur Bessenay. A l'initiative de la CCPA dans le cadre du remplacement des fiches vertes de randonnées et du projet 17 communes 17 randonnées, une balade « **Les balcons de la Brévenne** » a vu le jour sur notre commune. Le document est disponible en mairie ou sur le site.

- **Fleurissement et confort cadre de vie**

Un groupe d'une douzaine de personnes accompagne la commission. Les idées ne manquent pas, les actions non plus, de la bonne humeur en plus. Voici quelques actions réalisées :

**2023 « Pour un fleurissement économique et écologique ».** Il a été décidé de limiter la plantation des annuelles et de ne garder principalement que les plantations qui ont réel intérêt visuel et qui sont arrosées automatiquement afin de limiter la consommation d'eau.

**2023 Installation de bancs** devant l'école, aménagement utile mettant de la couleur autrement qu'avec des fleurs.

**2024 et 2025** Créations d'un bouquet en bois et d'un cerisier avec une cueilleuse de cerises pour animer « autrement » les massifs. L'idée, la création, la réalisation, l'installation, c'est du 100% bénévoles.

**Un désherbage mensuel** de certains massifs a lieu, voire plus si besoin ainsi que de la taille à l'automne.



- **Groupe « Confort et cadre de vie, quartiers et hameaux »**

**2025** Création d'un dépliant plan guide de Bessenay distribué dans toutes les boîtes aux lettres avec plans, balades, informations sur les hameaux.

- **Culture et bibliothèque**

Beaucoup d'animations ont vu le jour depuis 2020 grâce à l'implication de nombreux bénévoles qui ne participent pas seulement à la bibliothèque.

- **Des contes**

-Des contes proposés par La Nuit du Conte ou la Médiathèque

-Des animations scolaires à destination des écoles des Echaras, des Trois Collines, de l'IME, de la Crèche et dernièrement de l'ACM et des enfants gardés par les assistantes maternelles.

-La nuit du Conte aux carrières de Glay subventionnée par la mairie dont la bibliothèque de Bessenay est partenaire et membre du conseil d'administration depuis sa création.

- **Des expositions**

-Procès Barbie

- L'Odysée des femmes

- La grotte Chauvet avec une présentation et des animations réalisées avant le voyage scolaire de deux classes de l'école Les Echaras.

- Des peintures de l'association A vos Pinceaux avec également une animation autour des kamishibaï.

- **Des réunions**

- La mobilité rurale

- **Des conférences**

-L'eau en Afrique

-L'électricité : comment ça marche ?

-Histoire de la monnaie

- **Des séances de dédicaces au printemps et à l'automne**

- **Des spectacles/concerts** organisés par les bénévoles et la commission bibliothèque.

- **2023** Le Gloria de Vivaldi en novembre à l'église de Bessenay en partenariat avec la CCPA.

- **2024** Spectacle de musique de mimes pour les enfants

- **2025** « Je n'aurai pas le temps » autour du répertoire de Michel Fugain.

- **2025** "A table", spectacle organisé par la bibliothèque pour les petits à la salle du Prado

- **Participation des bénévoles à différentes animations (Fleurs et Arts/Printemps des Arts, Marché de Noël)**

- **Voirie - Assainissement - Espaces verts**

- **Travaux d'aménagement et de sécurisation du hameau de la Brévenne**

**2022** Un projet global portant sur la sécurisation du hameau et l'aménagement du parking a fait l'objet d'une réflexion. L'aménagement du parking de la Brévenne est abandonné pour rentrer dans l'enveloppe allouée en gardant l'objectif principal de sécuriser le hameau.

**2023** Une réunion a eu lieu avec les habitants de la Brévenne pour une présentation du projet en mars. Les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension d'Enedis, Orange, SFR et de l'éclairage public ont été réalisés sur 510 m linéaires courant mai. Des luminaires leds ont été installés.

Puis les travaux se sont déroulés avec les bétons désactivés et les plateaux ont été coulés de nuit.

**2024** Réalisation du plateau ralentisseur côté La Giraudière et de la couche de roulement. Les travaux se sont réalisés entièrement de nuit pour limiter les nuisances.

Les travaux de sécurisation du hameau de la Brévenne se sont achevés en 2024 au printemps. Le coût total des travaux s'élève à 911000 €. € financés à hauteur de 332000 € par des subventions des différents partenaires (Etat et Département), 148 000 € du reversement du Fonds de Compensation pour la TVA et le solde en fonds propres. Les travaux ont été réalisés par les établissements Axima, Eiffage et Jacquard Paysage.



- **Voiries et parkings**

**2020** Pour un montant de 34 679 €, travaux réalisés par l'entreprise Colas :

Mise aux normes du ralentisseur RD 24 au Clos du centre et réhabilitation du chemin d'En Sus

**2021** Pour un montant de 85 481 €, travaux réalisés par les entreprises Eiffage et Eurovia :

Raccordement des WC publics rue de la mairie.

Installation d'un ralentisseur à la Combe.

Réfections de trottoirs et chaussées rue du Commerce, rue du Prado, rue de la Mairie, au niveau du croisement rue du Nord/rue de la Mairie, de l'impasse de la Forge, de l'allée des Lavandières.

Reprise de caniveau impasse de la Combe,

Aménagement d'un passage piéton depuis le terrain communal St Irénée vers le complexe sportif.

**2022** Pour un montant de 54 802 €, travaux réalisés par les entreprises Perret et Eiffage :

Enrochement du chemin des Gouttes.

Aménagements (chicanes et place de stationnement) rue du Bois Bodet.

Réfections du chemin de Pampailly, du chemin de Combe Rochette, de l'impasse du Petit Sus.

**2023** Pour un montant de 28 415 €, travaux réalisés par l'entreprise Perret et Etablissement LDV :

Au parc municipal, la signalisation a été repensée permettant de gagner 11 places supplémentaires,

Extension du parking de la Combe, et création du parking du Château du Mas.

Pour un montant de 14500 € : Réfection et aménagement d'eau pluviale chemin de Bartassieux par Eurovia

**2024** Pour un montant de 18 022 €, travaux réalisés par l'entreprise Perret :

Un parking supplémentaire a été aménagé route du col pour faciliter le stationnement notamment des camions.

Des aménagements sécuritaires ont également été réalisés sur cette zone.

**2025**

Travaux de reprise de l'enrochement de l'étang municipal par l'entreprise Perret

Réaménagement d'un chemin piétonnier au lotissement des Glycines par l'entreprise Fargère.

- **Toutes les années**

Eparage des bords des routes et des chemins, rebouchage des nids de poule, entretien des traverses et des fossés. A ces travaux s'ajoutent ceux réalisés par la CCPA sur les voiries communautaires de notre commune.

- **Enfance jeunesse, affaires scolaires**

- **Des chantiers jeunes** financés par la CCPA entre 2021 et 2025.

Au total de nombreuses fresques murales réalisées !

- Sous le préau du haut de l'école Les Echaras avec la réalisation d'une série de tableaux,
- Sous le préau de la cour du bas des Echaras
- Sur le transformateur électrique de la Drivonne
- Rue du Nord avec le soubassement du mur de la Place Neuve et le mur vers la salle de réunion rue du Nord
- Le mur de la cour de la crèche des Griottes
- En partenariat avec le SIVOM de la Giraudière, réalisation d'une fresque à l'école des Trois Collines.



Mais d'autres aménagements ont aussi été faits !

- Bétonnages et désherbage des inter-tombes au cimetière
  - Réhabilitation du massif rue du nord et mise en place d'un potager avec des jardinières au niveau de l'ACM.
- Pour rappel, chaque jeune reçoit 100 € au terme de sa semaine pour son investissement dans le chantier, subventionné par la CCPA.

- **Accueil Collectif de Mineurs**

**2021** La décision a été prise de ne plus dépendre d'un prestataire extérieur pour l'accueil collectif des mineurs mais d'internaliser ce service.

A cette fin, un directeur et 4 animateurs ont été recrutés pour permettre l'accueil des enfants sur les temps périscolaires (matins et soirs avant et après l'école et mercredis) mais également sur les temps extrascolaires (toutes les périodes de vacances à l'exception des fermetures annuelles en Août et aux vacances de Noël).

**2025** Face au succès de cet accueil, une demande a été faite à l'été auprès de la Protection Maternelle Infantile du Rhône (qui détermine le nombre d'enfant de moins de 6 ans pouvant être accueilli dans la structure) pour augmenter la capacité d'accueil des maternelles. Moyennant une mutualisation des locaux de l'école, un accord favorable a été donné et le recrutement d'un animateur supplémentaire organisé pour répondre à la demande.

- **Ecole**

**Participation aux classes découvertes du ski à Arêches Beaufort**

2020, 70 €/enfant pour un budget total de 3150 €

2022, 70 €/enfant pour un budget total de 4130 €

2024, 80 €/enfant pour un budget total de 4080€

Et la classe découverte du ski à Albiez Montrond à venir en Janvier 2026 avec un budget voté au conseil municipal de décembre de 80 €/enfant pour un montant total de 4000 €

**2023 Accueil des enfants du Laddakh** par l'école Les Echaras en Avril 2023. La commune a mis à disposition le chalet des jeunes pendant le temps du séjour, et la salle polyvalente pour un concert exceptionnel animé par les enfants.

**2024 Participation à la sortie Jeux Olympiques** «ma classe aux jeux » en septembre 2024 à hauteur de 10 €/enfant soit 470 €

Et chaque année **une subvention d'un montant de 2500 €** allouée pour le financement d'un intervenant extérieur ; l'école a fait le choix d'accueillir un intervenant musique qui participe à la préparation du spectacle annuel.

- **Restauration scolaire**

**2021** Mise en place d'un service de livraison des repas en liaison froide via un prestataire (API Restauration). Suite à un appel d'offres, ce service a été renouvelé en 2025 pour 3 ans.

Cette mise en place nous permet notamment d'être conformes à la réglementation en incluant au moins 50% de produits durables (dont au moins 20% de produits Bio) dans les repas.

**2025** Un animateur sportif intervient pendant le temps méridien.

- **Une classe délocalisée de l'IME**

**Depuis 2023** Elle a été accueillie à l'école Les Echaras, dans une salle dédiée à ce groupe, à compter de la rentrée. L'intégration s'est faite très progressivement avec 4 ou 5 élèves et 2 ou 3 encadrants.

- **Crèche les Griottes**

-Suite à un appel d'offres, renouvellement du contrat avec ACOLEA en 2020 et en 2025.

-Réhausse du portail et du grillage côté rue du Prado.

-Aménagement du bac à sable.

-Divers travaux sur le bâtiment (Chauffage, toiture, étanchéité).

- **Grain de sel**

Ce LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) propose depuis 2021 un accueil dans la salle rue du Nord à Bessenay tous les mardis matin pour des rencontres entre parents et leurs enfants de moins de 3 ans.

- **Des aménagements**

-**2024** Remplacement des jeux d'enfants à la place neuve pour 4700 €.

-Le grillage de la cour d'école des maternelles côté place neuve a été réhaussé (coût des travaux : 4000 €).

-Installation d'une table de ping-pong en béton sur la Place Neuve.

- **Agriculture**

La commission agriculture a travaillé sur les deux axes suivants :

- Développer le dialogue et la communication avec les bessenois,
- Exploiter la proximité pour créer du lien.

Pour ce faire, des communications orales sur le terrain avec des rencontres pour faire connaître le métier d'agriculteur et découvrir l'agriculture et son environnement ont été organisées.

- **Les bénévoles, les ruches et les abeilles**

**2022** Un groupe de bénévoles « ruches » a été créé. Le groupe de bénévoles s'implique toujours avec autant d'assiduité et de plaisir sous la houlette de Bernard ADELL, apiculteur.

Cette commission a participé à plusieurs portes-ouvertes et visites organisées sur le site de la Drivonne, ayant à cœur de partager leurs actions au plus grand nombre.

**2024** Fabrication d'un rucher pédagogique que l'office du tourisme des Monts du Lyonnais propose même à la découverte de tous dans le cadre de ses « Rendez-vous découverte ».

Des distinctions ont suivi :

## Label APICITE

**2022** Obtention de la 2<sup>ème</sup> abeille et organisation d'animations dans les écoles

- Matinée événement autour de l'abeille le 1<sup>er</sup> avril sur la place
- A l'école Les Echaras en mars et des Trois Collines en juin, intervention des bénévoles des ruches autour d'ateliers découverte du monde des abeilles.

**2024** La 3<sup>ème</sup> abeille du label APICITE dite démarche exemplaire a été décrochée permettant ainsi à la commune d'obtenir la plus haute distinction possible et nous sommes fiers d'être la 1<sup>ère</sup> commune du Rhône à l'obtenir. Cette année-là encore, la récolte de miel a été abondante (plus de 100 kgs).



- **Les matinées découvertes**

Ces rendez-vous ont été imaginés par la commission agriculture pour que chacun d'entre vous puisse aller à la rencontre des agriculteurs et ainsi comprendre leur métier.

**Entre 2020 et 2025**, plusieurs rencontres ont été proposées : l'irrigation, le « P'tit dej à la ferme », la découverte des vergers couverts, le maraichage, la production de la spiruline, les plants bio et la visite chez les expéditeurs de fruits.

**2024 1er prix de la catégorie « commune ou territoire rural »** aux Trophées des maires du Rhône et de la Métropole en 2024 obtenu pour l'organisation des matinées découvertes.

- **La lutte contre le frelon asiatique et le moustique tigre**

**2023 Frelons Asiatiques**

Création d'un groupe de bénévoles pour leur surveillance.

**2025** 11 nids ont été signalés sur la commune et détruits par les professionnels mandatés par le GDS (Groupement de Défense Sanitaire).

**2024 Moustique tigre**

Une sensibilisation a été faite en juin pour alerter sur sa nuisance. Une animation pédagogique a été faite auprès des enfants de l'Accueil Collectif de Mineurs.

- **Participation aux Semaines de l'environnement organisées par la CCPA**



## • Vie économique et commerce

### **2020 Création d'un marché de producteurs**

Dès 2020 une rencontre a eu lieu avec les producteurs qui se sont déclarés très intéressés. Début 2021 le marché de producteurs voit le jour en semi-nocturne les vendredis de 16h à 19h. Les producteurs ont été rencontrés, les commerçants également et les idées et remarques de chacun entendues. Un règlement a été rédigé.

### **2025 Approbation du règlement intérieur au marché hebdomadaire du jeudi**

La commission « marché », en partenariat avec la police pluri-communale, a élaboré un règlement pour le marché hebdomadaire du jeudi afin de mieux encadrer cette manifestation, notamment en termes d'autorisation de présence des forains sur le marché et de gestion des déchets.



## • Santé

Un groupe de travail s'est constitué dès 2020 pour réfléchir sur la pénurie de médecins et de kinésithérapeutes sur la commune. Ensuite des actions de communication, des rencontres avec les professionnels de santé ont été menées.

A ce jour plusieurs kinésithérapeutes, médecins et autres professions paramédicales se sont installés à l'Espace Santé qui est désormais complet. Même si pour certaines professions le nombre est encore insuffisant, le travail réalisé a porté ses fruits. Seuls des dentistes n'ont pas réussi à s'installer faute de trouver des locaux suffisamment grands.

## • Autres

### **2023 Bessenay, village d'avenir**

Cette distinction nous l'avons reçue de l'Etat en fin d'année 2023 comme une reconnaissance du dynamisme de notre village et une marque de confiance des services de l'état. Un chef de projet a été recruté par la Préfecture pour accompagner et aider les 11 villages d'avenir du Rhône dans leurs projets. Ce chef de projet aide aujourd'hui la municipalité sur les différents projets en cours, en étant notamment « un facilitateur » auprès des différents services de l'état.

### **2023 Borne IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques)**

Une borne de rechargement pour véhicule électrique a été installée sur le parking du Clos du Centre. Sa mise en service est effective depuis 2023.

### **2024 « La participation citoyenne »**

Il s'agit de ce dispositif dans lequel notre commune s'inscrit depuis la signature en septembre 2024 de la convention avec la gendarmerie. 12 bénévoles se sont portés volontaires pour signaler à la gendarmerie les agissements qu'ils jugeraient suspects en vue de protéger les biens et les personnes. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'engagement citoyen.

## • Le SIVOM (regroupant les communes de Courzieu, Brussieu et Bessenay)

**Un important travail de refonte des statuts du syndicat a été engagé.** En effet, ceux-ci n'étaient plus adaptés car les compétences du syndicat ont évolué. Il était important également de revoir les règles de financement des gros projets d'investissement qui étaient jusqu'alors divisés à part égale entre les 3 communes. Désormais, leur financement sera fonction de l'intérêt dudit projet pour chaque commune. Les statuts ont été envoyés à la préfecture pour validation.

**La nouvelle station d'épuration** qui recueille les eaux usées de Courzieu, Brussieu et d'une partie de Bessenay, est en service depuis le mois d'avril. Ces travaux comprenant la construction de la station, des réseaux de refoulement et le bassin d'orage ont coûté 3.500.000 euros subventionnés à hauteur de 1.160.000 €. Le solde a été financé par la CCPA qui a la compétence assainissement depuis 4 ans.

**Des travaux ont été engagés dans les locaux de l'ancienne gare** pour accueillir un espace santé avec le souhait d'y installer de nouveaux médecins généralistes.

**L'implantation d'un terrain de foot synthétique** sur le terrain en ghorre par les communes de Courzieu et Brussieu.

## • La CCPA sur notre commune

**Concernant la construction de 2 courts de tennis couverts :** Il s'agit d'un projet communautaire et la commune de Bessenay a mis à disposition le terrain tout comme les communes de St Pierre la Palud et St Germain Nuelles où d'autres courts de tennis couverts seront également implantés. La construction de ces équipements s'inscrit dans un projet de territoire porté par les 10 clubs de tennis de la CCPA et la Fédération Française de Tennis qui se sont unis pour élaborer un projet de développement éducatif et sportif dans le but de pérenniser l'enseignement du tennis, développer le sport santé, le tennis adapté, le tennis féminin et le tennis scolaire.

Le permis de construire a été déposé et accepté en 2025 et le début des travaux est prévu début 2026 pour une mise en service en fin d'année. Cette nouvelle salle de sport pourra également être utilisée par nos écoles et l'IME.

**2024 En matière d'aides financières,** certaines sont octroyées :

-A nos commerces et artisans pour faciliter leur installation ou la réalisation de travaux. Depuis la mise en place de ces aides en 2019, 17 projets d'investissement ont été subventionnés par la CCPA sur Bessenay pour un montant de 51600 €,

-Aux particuliers pour l'aide à l'achat de vélos à assistance électriques, de composteurs individuels, en matière de panneaux photovoltaïques.

-Aux associations chaque année, une subvention à l'ADMR est reconduite pour l'organisation des jeudis après-midi de la Drivonne.

D'autres subventions sont également octroyées de façon ponctuelle pour différents projets portés par les associations (par exemple, subvention à l'APE dans le cadre d'un projet de valorisation des puits et des croix).

**En 2025** la commune de Bessenay a sollicité la CCPA au titre d'un fonds de concours suite à la création d'un rucher pédagogique. Le coût de création de ce rucher s'est élevé à 1943.33 € et la subvention a permis de financer 50% du budget de ce projet.

**Installation d'une consigne à vélo** pour les abonnés TCL sur le parking de la Brévenne en 2024 avec un fort taux d'utilisation

**Des sites de compostages collectifs et 3 bacs biodéchets dans le centre bourg ouverts à tous les habitants** ont été implantés par la CCPA. Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGECL (loi anti gaspillage-économie circulaire) interdit de mettre les déchets alimentaires dans les ordures ménagères.

**En matière de voirie** Des travaux de réfection de notre voirie communautaire sont effectués chaque année : canalisation d'eaux pluviales et aménagement de voirie route du Placiau, création de zones de croisement à Bernay et à La Combe, réfections de la bande de roulement de Bartassieux jusqu'à Crussilleux et route de Crussilleux. Toutes les années, rebouchage des nids de poule sur les voies communautaires.

**TERRE D'AVENIR** Le nouveau magazine de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle depuis 2023. Un concentré d'actualités et de bons plans sur le territoire !

